

## CHÔMAGE PAR RÉGION

Le taux de chômage est un indicateur clé du bien-être économique et social. La décomposition par région montre que les différences importantes au niveau international masquent des différences plus marquées encore entre régions d'un même pays.

### Définition

Sont considérées comme étant au chômage les personnes sans emploi, qui sont disponibles pour travailler et qui ont entrepris des démarches actives pour trouver un emploi au cours des quatre dernières semaines. Le taux de chômage est défini comme le nombre de chômeurs rapporté à la population active, celle-ci étant composée à la fois des chômeurs et des actifs occupés.

Le taux de chômage de longue durée correspond au nombre de personnes au chômage depuis 12 mois ou plus par rapport à l'ensemble de la population active. Le taux de chômage des jeunes correspond au nombre de chômeurs âgés de 15 à 24 ans rapporté à la population active de la même classe d'âge.

Le coefficient de Gini mesure les inégalités entre les différentes régions d'un même pays. Il est compris entre 0 et 1, zéro correspondant à une situation d'égalité parfaite. Le coefficient attribue des pondérations identiques à chaque région quelle que soit sa taille : c'est pourquoi les écarts de coefficients entre pays peuvent être en partie liés aux différences de taille moyenne des régions.

Si l'individu constitue l'unité d'analyse traditionnellement utilisée pour étudier les inégalités de revenu, il n'existe pas de parallèle aussi évident en économie régionale. La taille des

régions varie considérablement dans et entre les pays, si bien que le degré de concentration géographique et de disparité territoriale dépend de la définition même de la région. En général, plus la taille de la région augmente, plus les différences territoriales tendent à se neutraliser et les disparités à s'effacer.

### Comparabilité

Comme pour les autres statistiques régionales, la comparabilité des taux de chômage dépend des différences concernant le sens qui est donné au mot région, qui entraînent des disparités importantes en termes de zone géographique et de population, à la fois entre les pays et dans les pays. Pour remédier au problème, l'OCDE a établi un classement des régions au sein de chaque pays membre. Cette classification s'appuie sur deux niveaux territoriaux : le niveau territorial 2 (TL2, grandes régions) et le niveau territorial 3 (TL3, petites régions). Les données sur le marché du travail au Canada font référence à une autre classification, intitulée non official grids (NOG), comparable aux petites régions. Pour l'Afrique du Sud, le Brésil, la Chine, la Fédération de Russie et l'Inde, seules des grandes régions ont été définies jusqu'à présent.

Les données relatives au chômage, au chômage des jeunes et au chômage de longue durée se rapportent aux grandes régions (TL2).

Les données relatives au chômage couvrent la période 2000-2010 pour tous les pays, à l'exception de l'Afrique du Sud (2000-2009), de l'Australie (2000-2007), du Chili (2000-2009), de la Chine (2000-2008) et de la Suisse.

Les données relatives au taux de chômage des jeunes couvrent l'année 2010 pour tous les pays à l'exception de l'Australie (2007), des États-Unis (2008) et du Mexique (2007).

Les données relatives au taux de chômage de longue durée couvrent l'année 2010 pour tous les pays à l'exception de l'Australie (2007) et de la Nouvelle-Zélande (2009).

### En bref

Dans certains pays, les disparités régionales en matière de chômage étaient déjà prononcées avant la crise économique, notamment en Allemagne, au Canada, en Espagne, en Italie et en République slovaque. En définitive, le ralentissement économique a aggravé les problèmes des régions les plus fragiles. Le coefficient de Gini mesure les écarts de taux de chômage entre les régions d'un même pays : c'est en Belgique, en Italie, en Islande et en République slovaque que les inégalités sont les plus marquées dans la zone OCDE. La Chine et la Fédération de Russie se distinguent également par d'importants écarts entre régions.

Le chômage des jeunes, particulièrement préoccupant en Belgique, en Espagne, en France, en Grèce, en Irlande, en Italie et en République slovaque, varie également fortement d'une région à l'autre. Dans ces pays, certaines régions affichent un taux de chômage des jeunes record à plus de 30 %.

Les chômeurs de longue durée préoccupent plus particulièrement les pouvoirs publics, dans la mesure où ce type de chômage nuit à la cohésion sociale et où ces chômeurs deviennent de moins en moins attractifs aux yeux des employeurs. Le taux de chômage de longue durée varie fortement d'une région à l'autre non seulement dans les économies duales, comme l'Allemagne et l'Italie, mais aussi en Espagne, en Belgique, en France, en République slovaque et en République tchèque.

### Sources

- OCDE (2012), *Panorama des régions de l'OCDE*, Éditions OCDE.

### Pour en savoir plus

#### Publications analytiques

- OCDE (2011), *OECD Regional Outlook 2011, Building Resilient Regions for Stronger Economies*, Éditions OCDE.
- OCDE (2009), *Reprise économique, innovation et croissance durable : Le rôle crucial des régions*, Éditions OCDE.

#### Bases de données en ligne

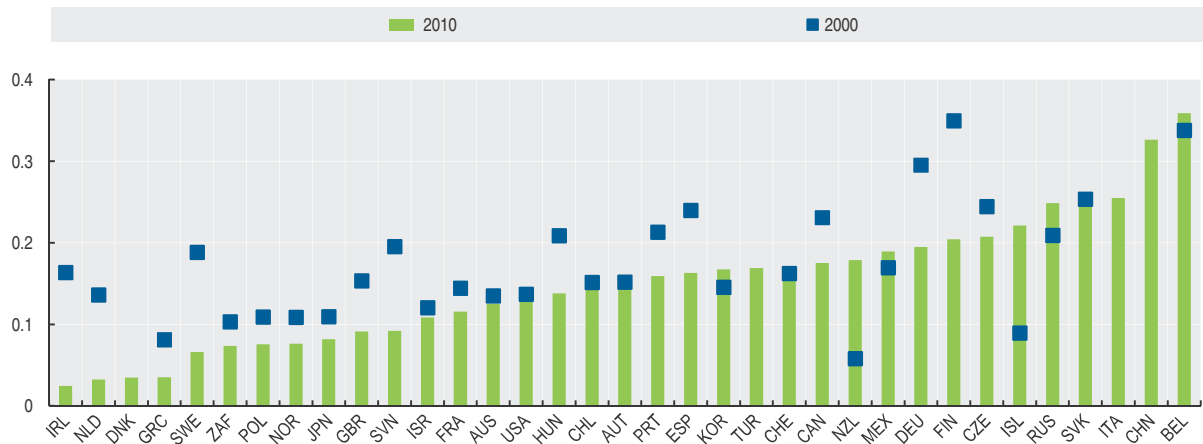
- Statistiques régionales de l'OCDE.

#### Sites Internet

- Développement régional, [www.oecd.org/gov/developpementregional](http://www.oecd.org/gov/developpementregional).
- Statistiques et indicateurs régionaux, [www.oecd.org/gov/regional/statistiquesindicateurs](http://www.oecd.org/gov/regional/statistiquesindicateurs).



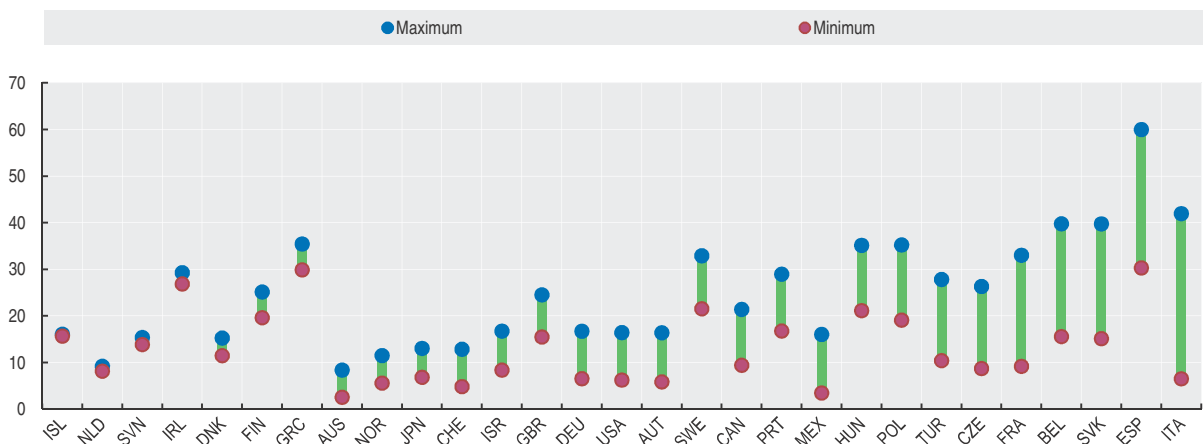
### Indice de GINI des taux de chômage régionaux



1 2 <http://dx.doi.org/10.1787/888932714678>

### Écart régional du taux de chômage des jeunes

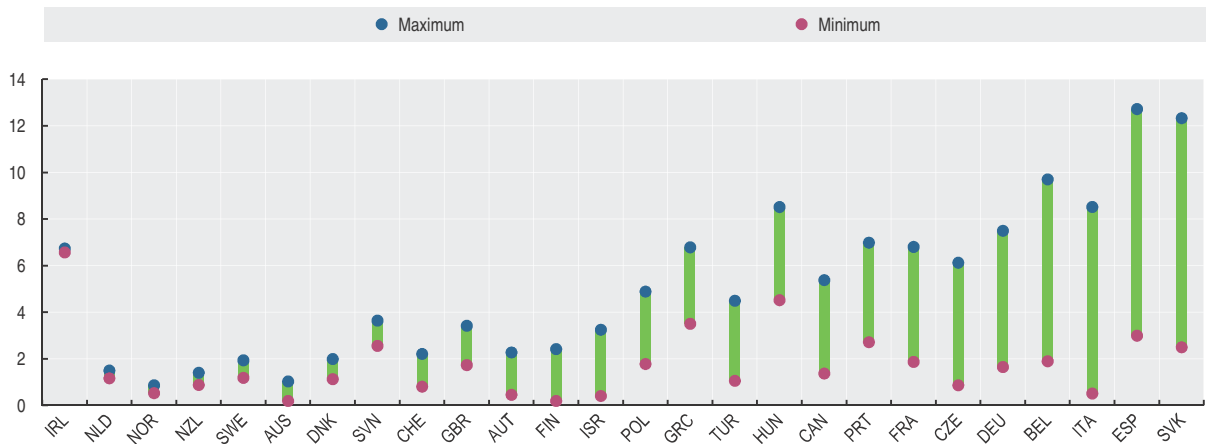
Pourcentage, 2010



1 2 <http://dx.doi.org/10.1787/888932714697>

### Écart régional du taux de chômage de longue durée

Pourcentage, 2010



1 2 <http://dx.doi.org/10.1787/888932714716>



Extrait de :  
**OECD Factbook 2013**  
Economic, Environmental and Social Statistics

Accéder à cette publication :  
<https://doi.org/10.1787/factbook-2013-en>

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2013), « Chômage par région », dans *OECD Factbook 2013 : Economic, Environmental and Social Statistics*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/factbook-2013-59-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).